

Transformer les tissus et les vêtements avec le surcyclage (upcycling)

RS6121 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	242, 242s
Formacode(s)	21730
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	24/10/2022
Date d'échéance	24/10/2025

Certificateur(s)

TISSONS LA SOLIDARITE · SIRET : 49071078700022

TISSONS LA SOLIDARITE · SIRET : 49071078700014

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le surcyclage ou upcycling, consiste à utiliser des tissus ou vêtements, destinés à être jetés pour les réintroduire dans la chaîne de consommation après leur avoir redonné une valeur, une utilisation différente, une destination originale par rapport à celle qui était originellement la leur.

Avec de nouvelles orientations et de nouvelles façons de consommer, la filière textile mode anticipe une autre façon de travailler et appréhende un certain nombre de mutations dans son secteur.

Il ne s'agit pas de modifier les activités propres au métier de couturier mais de les appréhender de façon différente et permettre une évolution des pratiques.

Ces évolutions se traduisent par un besoin en nouvelles compétences pouvant évoluer autour de 3 grands axes :

- la prise en compte des principes de recyclage selon les matières travaillées avec la nécessité d'appliquer une organisation coordonnée
- l'identification des pièces et leurs critères de réalisation pour imaginer leur transformation
- la réalisation de nouveaux articles à partir de gammes de montage et d'opérations de couture standardisée pour améliorer la chaîne de production

La loi du 10 février 2020 pour une économie circulaire, accélère le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat, et vient apporter un certain nombre de mesures et obligations « avec la création de nouvelles filières pollueur-payeur pour embarquer de nouvelles familles de produits dans l'économie circulaire ».

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Adopter une démarche écoresponsable dans ses réalisations en tenant compte des nouvelles orientations du secteur du textile afin de répondre aux enjeux de recyclage
2. A partir de récupération de tissus ou vêtements, reconnaître la qualité des matières en observant ses critères afin d'identifier les différentes possibilités de transformation.
3. Renseigner les personnes en situation de handicap pour les orienter vers des structures ou enseignes qui répondent à leurs besoins spécifiques.
4. Préparer son poste de travail en utilisant les différents supports et outils afin d'optimiser sa chaîne de production.
5. Utiliser les différentes opérations de couture en fonction du tissu et de la pièce à travailler afin de garantir une application appropriée.
6. A partir d'une pièce récupérée, proposer une adaptation ou une transformation en tenant compte des contraintes existantes pour confectionner un nouveau modèle de produit.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Connaissance des bases de la couture
- Savoir utiliser une machine à coudre

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Les membres du jury de certification sont composés au minimum de deux personnes extérieures à l'organisme certificateur et à l'organisme de formation.

Un représentant de l'organisme certificateur ou coordinateur pédagogique (s'il n'est pas intervenu dans les sessions de formation). Ce représentant a une voix consultative pour renseigner le jury sur l'évolution des candidats.

Base légale

Date de décision	24/10/2022
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/10/2025

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS7367

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.tissonsolasolidarite.fr/formations/formation-upcycling/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6121/>